



Formulaire pour l'ouverture d'un dossier de reconnaissance en paternité

Les conditions suivantes sont-elles remplies ?

- L'enfant n'a un lien de filiation qu'avec sa mère.
- La mère de l'enfant n'est pas mariée.
(Auquel cas son époux est légalement considéré comme étant le père de l'enfant (présomption de paternité))
- L'auteur de la demande de reconnaissance est le père biologique de l'enfant.
- Les parents de l'enfant ne sont pas mariés ensemble.
(Auquel cas le mari est légalement considéré comme étant le père de l'enfant et la reconnaissance n'est pas nécessaire.)
- L'auteur de la reconnaissance est capable de discernement.

Nous souhaitons être convoqués dans le bureau suivant *(Cochez ce qui convient, un seul choix possible) :*

- Bulle
- Châtel-Saint-Denis
- Estavayer-le-Lac
- Fribourg
- Morat
- Romont FR
- Tafers

Informations concernant la mère de l'enfant :

Nom de famille	
Nom de célibataire	
Prénom(s)	
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	
Lieu et pays de naissance	
Lieu d'origine / Nationalité	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	

Etat civil (*cochez votre statut et complétez les champs liés*)

Célibataire

Veuve

Pays du mariage avec le défunt époux / union avec la défunte partenaire	
Pays du décès	

Divorcée / Partenariat enregistré dissout

Pays du mariage avec l'ex-époux / union avec l'ex-partenaire	
Pays du divorce / de dissolution du partenariat enregistré	

Informations concernant le père de l'enfant :

Nom de famille	
Nom de célibataire	
Prénom(s)	
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	
Lieu et pays de naissance	
Lieu d'origine / Nationalité	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	

Etat civil (*cochez votre statut et complétez les champs liés*)

Célibataire

Veuf

Pays du mariage avec la défunte épouse / union avec le défunt partenaire	
Pays du décès	

Divorcé / Partenariat enregistré dissout

Pays du mariage avec l'ex-épouse / union avec l'ex-partenaire	
Pays du divorce / de dissolution du partenariat enregistré	

Enfant(s) commun(s) (Cochez ce qui convient)

- Nous n'avons pas d'enfants en commun
- Nous avons déjà un ou des enfants en commun

Nom de famille	Prénom(s)	Lieu(x) et date(s) de naissance	Domicile légal

Informations concernant l'enfant à reconnaître :

(Uniquement pour une reconnaissance après la naissance)

Nom de famille	
Prénom(s)	
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	
Lieu et pays de naissance	
Lieu d'origine / Nationalité	

A titre indicatif, nous vous invitons à préciser :

La date prévue de la naissance de votre enfant (en cas de reconnaissance prénatale) :

Les frais et les émoluments liés à la procédure devront être réglés à l'état civil, au moyen d'une carte bancaire, de TWINT ou en liquide, au moment des formalités.

L'officier-ère de l'état civil se chargera de vous convoquer pour un rendez-vous en fonction des disponibilités du calendrier.

Documents à joindre au formulaire :

- Une copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) en cours de validité pour chacun des parents. (Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.)